

<http://divergences.be/spip.php?article3154>

Revue libertaire internationale en ligne  
**DIVERGENCES**  
Nous sommes définis par les lignes que nous décidons de traverser ou d'accepter comme frontières

# COLLECTIF DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ALGÉRIENNE POUR UNE SORTIE DE CRISE PACIFIQUE



Archives Générales 2006 - 2022 - Avant - Algérie 2019 -  
Date de mise en ligne : mardi 19 mars 2019

---

Copyright © Divergences Revue libertaire en ligne - Tous droits réservés

---

Par leurs manifestations massives, pacifiques, solidaires et apaisées, les algériennes et algériens montrent depuis le 22 février 2019 leur haut degré de maturité politique, crient haut et fort leur refus d'un cinquième mandat, tout prolongement du quatrième et des élections présidentielles du 18 avril 2019 et rejettent le système corrompu et autoritaire.

Cette contestation nationale, est considérée comme une occasion historique pour en finir d'une manière irréversible avec « Le système ».

Nous, dynamique de la société civile, au terme de plusieurs concertations, discussions et échanges, conscients de notre rôle de médiateur et de force de proposition, nous contribuons par cette proposition que nous partageons avec la société, la classe politique dans le but de dégager un large consensus qui organisera le départ du système d'une manière pacifique.

Les étapes de la transition démocratique :

Pour aboutir à cette transition, le collectif considère que des mesures d'apaisement préalables sont nécessaires en réponse aux revendications populaires.

Premièrement : afin d'éviter au pays d'entrer dans une période de non droit, le Président de la République sortant doit se remettre à la volonté du peuple et se retirer au plus tard le 27 avril. Aucune prolongation du mandat n'est possible et les institutions existantes doivent laisser place aux institutions de la transition.

Deuxièmement : La mise en place d'un Haut Comité de Transition (HCT), une instance collégiale composée de personnalités jouissant d'une autorité morale et bénéficiant d'une large acceptation populaire. Cette instance aura à incarner l'État.

Troisièmement : installation par le Haut Comité d'un Gouvernement National de Transition (GNT) composé de personnalités consensuelles et crédibles pour gérer la période de transition dans des délais raisonnables à définir.

Ce gouvernement consensuel a pour seules missions :

- La gestion des affaires courantes en assurant la continuité de l'Etat et la levée immédiate de toutes les entraves liées à l'exercice des libertés civiles, politiques et démocratiques dont la liberté d'association, et de manifestation, d'expression, et de la presse, syndicales, et de création des partis politiques...
- Préparation et organisation des Assises du Consensus National.

Quatrièmement : Les Assises du consensus national regroupent toutes les sensibilités de la société et des représentant-e-s du mouvement, auront à dégager un consensus national sur les modalités pratiques de mise en place de la Constituante, et réaliser un compromis historique autour des principes fondamentaux inaliénables, au respect de toutes libertés, des droits humains et de l'égalité. Elle aura à proclamer la naissance de la nouvelle république par un texte fondateur.

Cinquièmement : Élection d'une Assemblée Constituante chargée d'élaborer la nouvelle Constitution. Cette élection sera précédée par la mise en place d'une commission indépendante d'organisation des élections. La nouvelle Constitution sera élaborée sur la base du texte fondateur de la nouvelle République démocratique et sociale.

Sixièmement : Retour à la légalité constitutionnelle, ouverture du champ politique et organisation des élections générales.

Alger le 18 mars 2019

- LADDH ( Benissad/Zahouane) (Ligue Algérienne de la Défense des Droits de l'Homme)
- LADH (Ligue Algérienne des Droits de l'Homme)
- RAJ (Rassemblement - Actions - Jeunesse)
- DJAZAIROUNA
- SOS DISPARUS
- RESEAU WASSILA
- THARWA FADHMA N'SOUMER
- Association TIMLILIT
- CSVM-22 FEV (Comité Soutien Vigilance du Mouvement 22 Février)
- SATEF (Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation)
- SNAPEST (Le syndicat national des professeurs de l'enseignement secondaire et technique )
- SNAP (Syndicat National Autonome des postiers)
- CNES (Conseil National des Enseignants du Supérieur)
- SNAPAP (Ssyndicat National Autonome des Personnels de l'Administration Publique)
- CGATA (Confédération générale autonome des travailleurs en Algérie)
- SOS CULTURE BAB ELOUED
- ACDA (Association pour le Changement Démocratique en Algérie)
- CNDDC (Comité National pour la Défense des Droits des Chômeurs)
- Le collectif des Haragas disparus en mer.
- IRD (Initiative de Refondation Démocratique)
- Collectif des Jeunes engagés